RÉGION ACADÉMIQUE
MAYOTTE
Liberté
Égalité
Fraternité

NOM ET CACHET de l'établissement d'origine

ANNEXE 13 - DOSSIER DE CANDIDATURE DES ELEVES POST PREPA-SECONDE
A transmettre à la DRAIO : pole.affectation-lycee@ac-mayotte.fr (lien filesender) au plus tard le vendredi 12 juin 2026

AFFELNET LYCEE - RENTREE 2026

IDENTIFICATION DU CANDIDAT
N° IDENTIFIANT NATIONAL ÉLÈVE (INE) /__/__/__/__/__/__/__/__/__/__/__/
NOM : …… PRÉNOM :……
Date de naissance : __/__/____ Sexe : M ☐ F ☐
Nom/Prénom du représentant légal : ……
Adresse : ……
Code postal __/__/__/__/__ Commune : ……
Tél : __/__/__/__/__/__/__/__/__/__/ e-mail : ……

☐ L'affectation en 2nde GT dans le lycée est conservée. Ce vœu doit être obligatoirement saisi

☐ Je souhaite aussi candidater vers une formation de la voie professionnelle : je complète le tableau ci-dessous

Vœux	**2nde professionnelle ou 1ère année de CAP** *Précisez la spécialité professionnelle ou la famille métiers*	**Etablissements demandés ou CFA (1)**	**Code Vœu (à remplir par l'établissement)**						
1									
2									
3									
4									
5									

A…… le ……/……/2026 Signature du représentant légal

(1) Un vœu vers un CFA précis implique que les coordonnées des parents soient communiquées aux CFA. Tout vœu d'apprentissage nécessite de contacter dès que possible le CFA pour débuter la recherche d'une entreprise.

Loi informatique et libertés *La loi n°78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'applique aux réponses faites à ce formulaire. Elle garantit aux élèves et à leur représentant légal un droit d'accès et de rectification pour les données les concernant auprès du Rectorat de Mayotte. Ce droit de rectification ne concerne pas les vœux d'affectation après la date de dépôt des dossiers.*